



EDITO

Cher-e camarade,

La section CGT Finances publiques du VAL DE MARNE souhaite à l'ensemble des agents une excellente année 2021 et ses meilleurs vœux de réussite dans nos luttes, quelles soient récompensées de victoires, avec :

- Le retrait du NRP
- Le retrait de la réforme des retraites
- De meilleurs conditions de travail.

Nous espérons pour toutes et tous une amélioration des conditions sanitaires, mais n'oublions pas : nous sommes masqué-es, pas muselé-es !

La section reste à ta disposition en cette nouvelle année.



DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, ENCORE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Alors que les agents de la DGFIP ont déjà bien à faire, alors que le manque d'agents dans nos services se fait ressentir depuis bien trop d'années, il nous est annoncé de nouvelles suppressions d'emplois pour cette année 2021. Les documents du comité technique de réseau qui s'est tenu le 09 décembre 2020 est clair : au moins 40 suppressions pour le VAL DE MARNE (1800 suppressions nettes au niveau DGFIP). La réalité est pire : les documents du CTL EMPLOIS font état de 54 suppressions d'emplois pour le VAL DE MARNE.

Et que l'on arrête de nous dire que certaines de ces suppressions sont des emplois vacants : s'ils sont supprimés, ils ne pourront plus être pourvus. Mais pour la direction, ce n'est pas grave : ils embaucheront des contractuels !

Ce que nous demandons à la CGT Finances publiques 94, c'est :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et de poste,
- Le comblement de tous les postes vacants,
- L'embauche de fonctionnaires titulaires, et formés (et non des contractuels corvéables à souhait).

LA CGT DANS L'ACTION ! LE NRP, C'EST NON

Conformément à notre position depuis le début, la CGT Finances publiques 94 refuse et refusera de participer au massacre de notre réseau. Il est hors de question pour nous de négocier le NRP. Ce que nous demandons, c'est le retrait de cette réforme destructrice et mortifère.

Lors du comité technique local du 10 décembre 2020, les élus CGT au CTL ont lu une déclaration liminaire ré-explicant pourquoi ils refusaient de siéger à cette convocation. Puis après avoir raccroché, ils sont passés en mode « déco » de la DDFIP (même si nos affiches ne sont pas restées longtemps !) et ont alerté les agents dans la cour, au mégaphone.

LA SECTION EST DANS L'ACTION, NOUS NE LÂCHERONS RIEN !



PROPOS DE MADAME LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE DE QUI SE MOQUE T-ON ?

Le 14 décembre 2020, sur l'émission la matinale de la chaîne LCI, Madame Amélie de Montchalin, Ministre de la Fonction publique, intervient sur la présentation d'une plateforme de volontariat destinée aux agents publics (aide ponctuelle durant cette crise sanitaire).

Madame la Ministre explique : « certains agents ont parfois un peu moins de travail en ce moment, parce que leurs missions sont ralenties ou parce que juste, ils ont du temps ». A la question du journaliste « mais quels fonctionnaires ont du temps ? », Madame la ministre répond : « il y a des activités cycliques, les impôts ça se prélève à un moment donné ... ».

Ces propos sont inacceptables et démontre un mépris et un dénigrement total du gouvernement pour le travail et les missions des agents de la DGFIP.

La CGT Finances publiques 94 a interpellé la DDFIP du 94 et lui a demandé de faire remonter son mécontentement et celui des agents auprès de la DG, au risque que nous appelions l'ensemble des agents à s'inscrire sur cette plate-forme afin d'occuper leur journée de travail pour enfin être utiles au pays.

VOL DES CONGES

Dans le cadre du contentieux contre l'ordonnance organisant le vol de congés annuels dans la Fonction publique, la CGT, la fédération des services publics CGT et l'union fédérale des syndicats de l'État CGT avaient contesté la légalité d'une disposition de l'ordonnance du 23 mars 2020 prise dans le cadre de l'état d'urgence et qui dispensait de toute consultation préalable obligatoire pendant cette période.

Les instances consultatives du personnel sont incontournables même en situation d'État d'urgence, rappelle le conseil d'état !

Le conseil d'État a donné raison à la CGT dans un arrêt rendu le 16 novembre 2020 et a annulé l'article 13 de cette ordonnance concernant les consultations obligatoires prévues par la loi.

En effet, le gouvernement était habilité à « adapter les délais et modalités de consultation » des instances représentatives, mais pas à « en remettre en cause le principe même ».

Pour la CGT, il est inenvisageable que la consultation des instances soit ainsi supprimée même en situation d'urgence.

C'est notamment sur le fondement de cette article que le gouvernement avait justifié le « vol » de congés annuels et de jours RTT dans la fonction publique, sans consultation des instances.

Ce recours gagnant est donc une première partie remportée qui ne fait que conforter la légitimité du recours au fond défendu par la CGT sur l'ordonnance relative aux congés imposés.

A la CGT, on défend collectivement nos droits. On ne lâche rien !



BRAVO AUX AGENTS DE LA TRESORERIE DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

Le 21 août 2020, les agents de la trésorerie de VILLENEUVE SAINT GEORGES ont adressé une lettre ouverte à la DDFIP du VAL DE MARNE pour dénoncer leurs conditions de travail.

Cette lettre n'ayant pas été suivie d'effet, les agents ont demandé aux organisations syndicales, par deux fois, à ce qu'un préavis de grève local soit déposé afin qu'ils puissent faire remonter leurs revendications.

Ainsi, les agents de la trésorerie de VILLENEUVE SAINT GEORGES ont exercé leur droit de grève le 28 septembre 2020 et le 23 novembre.

Grâce à ces actions, relayées par la presse (le Parisien, citoyens 94 ...) et soutenues par l'union locale CGT de Villeneuve, la direction leur a rendu visite et certaines de leurs revendications ont abouti (mises à disposition d'ordinateur télétravail pour l'ensemble des agents, affectation d'agents...).

**Bravo à vous !
Nous ne le dirons jamais assez :
la lutte collective paie !**



Venez vous informer!

EN 2021, REJOINS LA CGT !

Une nouvelle année commence et c'est le moment de faire le point sur ce qui est utile à ta situation professionnelle et ce qui l'est moins. Sur ce qui est utile pour la société ou l'est moins. Et enfin sur ce qui marche, ou pas.

A la CGT, nous ne nous berçons pas de discours « réformistes » ou « clientélistes ». Nous avons pour principe d'analyser objectivement la situation afin de nous organiser collectivement pour faire valoir nos droits.

Être syndiqué-e à la CGT, c'est bénéficier de la solidarité, de l'information et de la compétence du plus grand syndicat français et c'est pouvoir agir et s'exprimer, afin de ne pas rester passif-ve et impuissant-e

Alors en 2021, rejoins et fait rejoindre la CGT Finances publiques 94, 1ère organisation syndicale du département



TOMBOLA

Le tirage de la souscription nationale est repoussé à mi-février.

DEMANDE D'INFORMATIONS à retourner à CGT Finances publiques 94

(par la navette ou dans la boites aux lettres située à côté du local syndical à CRETEIL)

- Je souhaite être inscrit-e sur la liste de diffusion de la CGT Finances publiques 94 afin de recevoir l'ensemble des informations de la section
- Je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion à la CGT Finances publiques 94

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse mail pro : _____

Et / ou adresse mail perso : _____

Service : _____

La demande peut également être faite par mail